



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : JJG/CB

AC N° 09.1488

ARRETE

***Portant nomination d'un régisseur titulaire de recettes
pour l'encaissement du stationnement payant hors voirie en Centre Ville
-Parc de stationnement en enclos-
Modificatif N°1
=°=°=°=°=***

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la décision en date du 10 Juillet 2006 (DC N°06/186) instituant une régie de recettes pour l'encaissement du stationnement payant hors voirie en centre ville (Parc de stationnement en enclos).

. Vu la délibération en date du 03 Septembre 2001 fixant le régime indemnitaire global des régisseurs de recettes des collectivités locales et des établissements publics locaux,

. Vu l'arrêté en date AC N°06.0833 en date du 10 Juillet 2006 portant nomination d'un régisseur titulaire de recettes (Parc de stationnement en enclos),

. Vu l'avis conforme du comptable public assignataire,

D E C I D E

ARTICLE 1^{er} – L'article 2 de l'arrêté AC N°06.0833 en date du 10 Juillet 2006 est modifié comme suit :

« En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Monsieur William NEVEU sera remplacé par Madame Anne-Line MARTY et Monsieur Gérard LICTEVOUT (mandataires suppléants) ».

ARTICLE 2 – Les autres articles restent inchangés.

ARTICLE 3 – Le Député-Maire de la Ville de ROYAN et le comptable public assignataire de ROYAN sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Vu le Trésorier Principal
de ROYAN
Gérard BRANGER**

**Fait à ROYAN, le 23 novembre 2009
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint délégué
Jacques LABIA**

**Régisseur Titulaire
« Vu pour acceptation »
William NEVEU**

**Mandataire Suppléant
« Vu pour acceptation »
Anne-Line MARTY**

**Mandataire Suppléant
« Vu pour acceptation »
Gérard LICTEVOUT**

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 13 janvier 2010